

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 15 juin 2012

Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 5 juin 2012

## 13 Musée Gallé-Juillet - biennale des arts de la terre - prêt d'une œuvre de GENSOLI et sa restauration - convention avec la CNAP

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes M'BAYE-DIAO, FEVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS  
Mme BOUKHELIF  
Mme PAMART  
Mme BARBETTE  
M. MACHU  
Mme LEFEVRE  
Mme SOKOLONSKI  
M. CHEURFA



Pouvoir à :  
Pouvoir à :

Mme CAPON  
Mme CARLIER  
M. SZPIRKO  
M. BEAUBRUN  
Mme FEVRIER  
M. BELMHAND  
Mme MAUPIN  
M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DINGIVAL  
Mme RIFFAULT  
M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal **39**
- Nombre de conseillers en exercice **39**
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés **36**

■ **Rapport de présentation :**

Madame Gallia BASMAISON, maire-adjointe expose :

A l'occasion de la biennale des arts de la terre 2012, le musée Gallé-Juillet souhaite emprunter une œuvre appartenant au Centre National des Arts Plastiques (CNAP).

Il s'agit de six panneaux décoratifs, dont l'histoire est en lien avec celle de la ville de Creil. Réalisés par l'artiste Maurice Gensoli (1892-1972), ancien chef du service de la décoration à la Manufacture Nationale de Sèvres, ils ont été commandés en 1941 pour orner le pourtour d'une porte du préau de l'école professionnelle des jeunes filles.

Ces grands panneaux (largeur : de 66 à 71 cm, longueur : de 1,56 à 1,96 cm) seraient installés autour d'une des portes du hall d'honneur de la mairie, le dépôt proposé par le CNAP ayant une durée de 5 ans.

# maintenant !

En contrepartie de ce dépôt, la ville de Creil prendra en charge une partie de la restauration des panneaux et l'intégration d'un système d'accrochage (environ 6000 €), le transport des œuvres (environ 2000 €) ainsi que leur assurance (valeur totale des panneaux = 90 000 €).

Ainsi, il vous est proposé d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le prêt des six panneaux décoratifs de Maurice Gensoli et à signer une convention avec le CNAP.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu la convention ci-annexée,

Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date 5 juin 2012,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : de solliciter le prêt de six panneaux décoratifs de Maurice Gensoli auprès du Centre National des Arts Plastiques (CNAP),

**Article 2** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention fixant les détails de ce dépôt avec le CNAP.

**Article 3** : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la ville, comptes 322CC/1004/21610 et 322CC/6241.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 26.06.12

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 29.06.12

Jean-Claude VILLEMAIN

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise

